



## Initiative pour la Confédération Des Syndicats de Paysans

Les semences sont les éléments essentiels de la production agricole. Sans engrais ou pesticides on peut obtenir un retour de la terre, bien que limité, mais sans la semence on ne peut rien obtenir du tout.

Si vous empêchez les paysans de conserver des semences issues de leur propres récoltes pour la saison suivante de semis, cela signifie que vous contraignez le paysan à se tourner vers quelqu'un d'autre. Ces autres, ceux que vous désignez comme les propriétaires des semences, vont aussi posséder les paysans puisque vous rendez les paysans dépendants d'eux. Est-il possible de faire appliquer une loi qui crée des maîtres aux paysans jusque là indépendants ? Quel légitimité y a-t'il à promulguer une loi qui signifie « Ne gardez plus vos semences issues de votre propre production pour la saison suivante et payez à la firme qui les produit » ? En quoi une telle loi est-elle en accord avec les critères de la justice ?

Chers Membres du Parlement,

Nous ne posons pas ces questions pour parler à votre conscience. Nous pensons que la conscience de chacun est sous sa responsabilité, est fait partie de son royaume. Nous les paysans, concevons qu'interférer avec ce royaume est une marque de manque de respect, et nous n'agissons pas ainsi.

Mais avec la nouvelle Loi sur les Semences, vous avez l'intention de rendre les grandes firmes propriétaires des semences. Et cela signifie que ces firmes prennent l'agriculture en charge. Nous vous demandons seulement si vous croyez que rendre les pratiquants d'une profession dépendants d'autres qui profitent d'eux est en accord avec les idées d'égalité et de liberté ?

Vous êtes censés accomplir votre devoir dans une institution censée fournir les conditions pour la justice, l'égalité et la liberté. Les entreprises qui monopolisent les semences ne monopoliseront pas seulement l'agriculture mais aussi l'avenir de l'alimentation. Nous pensons que vous savez cela et que donc, si vous approuvez délibérément une loi qui aboutit à la domination de la production alimentaire par quelques entreprises, cela ne va pas seulement nous attrister mais aussi nous terrifier. Que va-t'il advenir ?

Il n'y a qu'une poignée de firmes monopolisant les semences dans le monde. Mais à travers les lobbies qu'elles mettent en place, elles se donnent les moyens de faire passer des lois à leur propre profit. Les lois qui sont faites pour bénéficier aux firmes multinationales influencent la vie de 3 milliards de paysans.

Les agriculteurs et les paysans pensent que les femmes, les hommes et leurs familles:

- Ont le droit de déterminer la sorte de plante qu'ils veulent produire
- Ont le droit de dénoncer les plantes qui seront dommageables économiquement, écologiquement et culturellement.
- Ont le droit de déterminer les formes et les conditions de l'agriculture qu'ils veulent pratiquer
- Ont le droit de conserver et développer la connaissance agricole locale
- Ont le droit d'utiliser les installations agricoles

- Ont le droit de choisir personnellement et collectivement et de façon démocratique leurs types de produit, les quantités, les qualités, et les méthodes particulières d'élevage et de culture,
- Ont le droit de choisir une technologie compatible avec la santé humaine, l'écologie et d'utiliser cette technologie particulière dans l'élevage et la culture.
- Ont le droit de développer et faire pousser les espèces locales.

Le texte de loi qui est un produit du lobbying par les Firmes Semencières est maintenant devant vous. Et les droits des semences et de l'agriculture déterminés par 3 milliards d'agriculteurs qui travaillent de façon autonome sont déjà expliqués ci-dessus. Nous voulons que vous fassiez une comparaison entre les deux.

Nous ne voulons pas d'amendement à cette loi car nous, les agriculteurs, ne voyons aucun article décent dedans. S'il existe le besoin d'une régulation concernant la production de semences, ensemble nous devons décider quoi faire. En premier lieu, les conditions favorables pour un tel débat publique devraient être créées.

Nous, dont les idées ont toujours été négligées, voulons participer et exprimer nos revendications concernant un problème qui est vital pour nous. C'est la raison pour laquelle ce texte de loi ne devrait pas être approuvé.

Vous devriez reconsidérer quels intérêts vous servez et les intérêts de qui, en approuvant ce texte de loi. Ne prenez pas en compte la rumeur et le bruit faits par les entreprises. Ne vous rendez pas devant leur agressivité. Ces entreprises seront vendues à des monopoles mondiaux avant cinq ans et elles seront seules avec la culpabilité d'avoir rendu les agriculteurs et les consommateurs dépendants.

Chers Membres du Parlement,

Ne transformez pas notre pays en une zone de test pour les monopoles mondiaux. Retenez-vous d'enterrer les paysans. Et respectez les droits universels des paysans et des agriculteurs concernant la production des semences et l'agriculture en approuvant pas ce texte de loi. Ne contribuez pas à l'élaboration d'une loi instituant l'esclavage au 21eme siècle.

**Abdullah AYSU**

Porte-parole de l'Initiative pour la  
Confédération des Syndicats de Paysans

Syndicat des Producteurs de Tournesol

President

**Nevzat UĞUR**

Syndicat des Producteurs de Noix

President

**Kutsi YAŞAR**

Syndicat des Eleveurs

President

**A.Hamit GÜRLEYEN**

Syndicat des Producteurs de Céréales

President

**Abdullah AYSU**

Syndicat des Producteurs de Tabac

President

**Ali Bülent ERDEM**

Syndicat des Producteurs de Raisin  
President  
**Adnan ÇOBANOĞLU**

**Telephone** : Abdullah AYSU (Porte-parole de l'Initiative pour la Confédération des Syndicats de Paysans)  
**GSM** : (00 90) 532.264 06 24

Traduction de l'anglais : Sylvette Escaux  
[escaux.sylvette@wanadoo.fr](mailto:escaux.sylvette@wanadoo.fr)  
15 Octobre 2006